



## Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CDEN du 9 avril 2026

Madame la Préfète,  
Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Alpes-de-Haute-Provence,

En début d'année, le ministre Edouard Geffray adressait aux enseignants une lettre aux accents lyriques, nous décrivant comme « les précepteurs du monde qui naît ». Si ces mots pourraient être considérés comme une marque de reconnaissance, l'UNSA Education constate surtout l'abîme qui se creuse entre la poésie ministérielle et la prose plus ardue du terrain où la désillusion grandit sans cesse. On ne peut pas applaudir les professeurs le lundi pour leur engagement et ignorer, le reste de la semaine, l'épuisement professionnel et la gestion d'une hétérogénéité croissante sans formation ni moyens adaptés. Le ministère ne peut pas avoir deux visages : celui de la gratitude dans les discours et celui du mépris dans les budgets.

L'UNSA Éducation souhaite, à l'occasion de ce CDEN, alerter une nouvelle fois sur une situation qui ne peut plus être minimisée : la dégradation du climat scolaire et l'urgence absolue que représente la santé mentale de nos élèves. Les constats nationaux sont alarmants, on assiste à une fragilisation croissante de la jeunesse que les personnels prennent de plein fouet au quotidien. Nous faisons face à un véritable effet de ciseaux : d'un côté, une augmentation massive du mal-être des élèves ; de l'autre, un sentiment d'impuissance des personnels et une frustration légitime des familles.

Le diagnostic est sans appel : les personnels se mobilisent, orientent et accompagnent, mais ils se heurtent trop souvent à un mur. Le manque de structures médico-sociales et le défaut de réponses créent un goulet d'étranglement insupportable. Ce décalage entre les besoins vitaux des élèves et l'absence de solutions concrètes nourrit la colère et brise la confiance envers l'école.

Notre département se caractérise, par ailleurs, par un éloignement des services de soins.

Nombreux sont les élèves en attente de diagnostics pédopsychiatriques, de bilans d'orthophonie et autres. La liste d'attente pour une prise en charge en CMP ne cesse de s'allonger. Pour résoudre cette problématique, le Ministère met en œuvre les PAS – pôles d'appui à la scolarité. L'expérimentation conduite cette année dans d'autres départements, démontre que les besoins sont là. Quant au financement de ces PAS, nous le redisons, il devrait se faire sur des moyens dédiés et non sur les enveloppes de la carte scolaire du premier degré et du second degré. Créer des dispositifs en prélevant des moyens sur les cartes scolaires est inacceptable.

La baisse démographique, que personne ne conteste, est utilisée comme un simple prétexte budgétaire alors qu'elle devrait être une opportunité historique. Nous sommes tous d'accord pour dire que la baisse des effectifs doit profiter à une amélioration des conditions de travail et

d'apprentissage. Ce n'est pourtant pas le choix qui est fait. Nous parlons « humains », le ministère répond « comptabilité ». Nous parlons « qualité », il nous répond « quantité ». L'institution devrait saisir cette chance pour :

- Réduire drastiquement le nombre d'élèves par classe afin de permettre un accompagnement individualisé.
- Renforcer les équipes là où les difficultés sociales et psychologiques s'accumulent.
- Sortir de cette gestion comptable à court terme qui hypothèque la réussite des plus fragiles.

La logique ministérielle dictée par Bercy ne peut nous satisfaire. Nous entendons, Madame l'Inspectrice d'Académie, votre volonté de préserver notre ruralité, cela fait d'ailleurs des années que nous affirmons cette nécessité. Nous apprécions la transparence de votre méthode pour arbitrer la carte scolaire, cependant, nous regrettons que les propositions laissent encore des élèves et des écoles de côté.

L'UNSA Éducation réaffirme donc son opposition :

- À la désécialisation des remplaçants, annonçant la fin de la formation continue des enseignants ;
- À la volonté, à peine déguisée, de fermeture des véritables dispositifs « moins de 3 ans » mis en place dans de nombreuses écoles maternelles des communes du secteur Bléone-Durance, correspondant à l'ancienne ZEP de Château-Arnoux ;
- À l'iniquité de traitement des écoles qui accueillent des publics fragiles et dont les IPS sont plus faibles que les moyennes départementale, académique et nationale ;
- À l'absence de moyens de réserve pour la rentrée, qui permettraient de réguler quelques situations mal anticipées ou des arrivées d'élèves qui ne pouvaient pas être prévues.

L'École que nous défendons ne se résume pas à des colonnes de chiffres dans un tableur. Elle est le dernier rempart de nombreux élèves face à la souffrance.

La baisse démographique nous offre un choix : celui de la gestion comptable qui aggrave les tensions, ou celui de l'ambition politique qui construit une école plus juste, plus inclusive et plus apaisée. Nous demandons de ne pas sacrifier le climat scolaire de demain sur l'autel des économies d'aujourd'hui.

L'UNSA Éducation restera vigilante sur les décisions prises ce jour et sur les conséquences qu'elles occasionneront dans nos écoles. Nous continuerons de porter avec détermination la voix des personnels qui n'acceptent plus de gérer la pénurie au détriment de leur santé et de celle de leurs élèves.

Nous vous remercions de votre attention.

